



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 6 / 0 8 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 8 / 0 8 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F09323P0254

1 Intitulé du projet

Réalisation d'un club de Padel privé (sport de raquettes) sur la commune de La Roque d'Anthéron.

Le club aura pour activités : la location de terrains de Padel pour particuliers ; location de terrains pour des entreprises (teambuilding)/ pour événement privé ; organisation de tournois grand public et homologués FFT ; cours et initiation au Padel ; commercialisation d'équipements sportif.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

BERTORELLO

Prénom(s)

Aymeric

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs	Réalisation d'un club de Padel (sport de raquette inspiré du tennis) avec 4 terrains extérieurs et d'un lieu d'accueil
d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réhabilitation d'un ancien plateau sportif pour y installer 4 terrains de Padel extérieurs, un parking, un lieu d'accueil d'environ 50 m².

Les parcelles concernées sont situées en zone Nh : Parcelles 000 OA 1891 (totalité) / 000 OA 1893 (totalité) / 000 OA 1896 (totalité) / 000 OA 1897 (en partie)

Une ouverture par une route communale (menant au Foyer Rural des Iscles) sera effectuée afin de permettre l'accès au club via une servitude de passage.

Il n'existe pas de bâtiment ou construction sur site, aucun travaux de démolition n'est prévu. Le site est déjà composé de 3 bandes d'enrobés bitumineux (ex emplacement de 12 terrains de tennis).

Abattage de quelques arbres (cyprès et arbustes) et plantation d'environ 400m² d'aire végétalisée en pleine terre :

-Des cyprès seront supprimés au sud-est du site pour permettre l'accès au club (une cinquantaine, étant pour la plupart en mauvais état et n'abritant aucune espèce)

-Deux arbustes seront supprimés pour créer le futur espace parking ainsi qu'un arbre sur la servitude de passage.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de réhabiliter un terrain d'une ancienne base de loisirs à l'abandon, en un club de Padel composé de quatre terrain extérieur, un parking, un lieu d'accueil.

Le terrain est déjà artificialisé avec 3 bandes d'enrobés bitumineux puisqu'il s'agit d'un ancien plateau sportif d'un ancien collège avec douze terrains de tennis.

Le lieu est idéal pour l'implantation de ce type d'activité car il s'agit d'une zone publique sportive, éloignée des habitations, à proximité se situe : un terrain multisport (basketball ; handball ; football) ; un city-stade ; une vélo route ; un foyer rural des associations ; un camping.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée maximale de 6 mois en plusieurs phases :

- abattage d'une cinquantaine de cyprès et trois arbustes afin de permettre l'accès au site par la route communale existante
- travail préparatoire avec curage de l'enrobé bitumineux
- réalisation des fondations de dalle pour les terrains de Padel et lieu d'accueil
- pose des terrains de Padel et du lieu d'accueil
- réalisation des travaux de second œuvre et VRD

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le club prévoit la présence d'une vingtaine de personne en simultané sur site.

L'accès au club s'effectue par une servitude de passage de la route communale jusqu'au portail d'accès. Parking pouvant accueillir jusqu'à 40 voitures simultanément.

Le lieu d'accueil comportant une pièce principale et des vestiaires, permettent d'accueillir les clients avant leurs réservations, leur permettre de se restaurer, se changer.

L'accès aux terrains s'effectue en amont par réservation en ligne (ou physiquement au club), un code permettra d'ouvrir les portes du terrain, allumer automatiquement l'éclairage (disponible en soirée uniquement, avec extinction automatique après la séance). Une séance de Padel dure entre 1h et 1h30.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Notre projet est soumis à déclaration de permis de construire, déclaration zone Natura 2000, soumis aux règles du PPRI, autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du parking :	1250 m ²
Superficie des terrains de Padel :	1400 m ²
Superficie Lieu d'accueil :	51 m ²
Superficie Local technique :	28 m ²
Emprise complète du site :	11 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : 5 ° , " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU La Roque d'Anthéron (Zone Nh) ; PPRI La Roque d'Anthéron (Zone Be/ R1/ RH) ; PPR Mouvements de Terrains ; PPR Argile ; Zonage Natura 2000 "Durance" (FR9301589 / FR9312003)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Non concerné

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRI (Inondation) La Roque d'Anthéron (approuvé le 05/11/2014) - PPR Séisme / Mouvements de Terrains (approuvé le 06/05/1998) - PPR Argiles (approuvé le 14/04/2014)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A + de 500m du site (Natura 2000) : La Durance (FR9312003) A + de 500m du site (Natura 2000) : La Durance (FR9301589) Contact pris avec la structure animatrice du site Natura 2000 (SMAVD Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance) ainsi que la DDTM 13. Projet n'ayant aucune incidence sur les objectifs de conservation de ce site selon le SMAVD
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Raccord au réseau d'eau potable et assainissement. Aucun impact sur les ressources disponibles.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Milieu artificialisé : pas d'habitat favorable à l'espèce selon le SMAVD
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De rares espèces peuvent être présentes en chasse, mais le site ne présente pas de milieu favorable pour l'installation de colonie ou de gîte d'hibernation selon le SMAVD
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation lié au PPRI (Inondation) La Roque d'Anthéron (approuvé le 05/11/2014)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parking voiture/ vélo du club générant du faible passage (capacité parking voiture d'environ 40 places) Accès se faisant par une route communale menant à un foyer rural/ camping des iscles, cela n'augmentera que légèrement le trafic étant faible dans cette zone
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bruit d'une séance de Padel reste convenable, étant généralement autour de 40dB. Le site est éloigné des habitations
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les éclairages des terrains de Padel ainsi que ceux du parking, lieu d'accueil, auront une projection vers le sol. L'éclairage des terrains est relié au système de réservation, s'éteindront automatiquement et
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	seront pilotables à distance
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet site est localisé sur une ancienne base de loisirs à l'abandon, sol comprenant déjà trois bandes d'enrobés bitumineux (ancien emplacement de terrains de tennis). Le lieu étant déjà artificialisé, il n'y a pas d'habitat favorable d'espèce, de lieu possible pour la nidification/ hibernation.

Nous mettons également en place des solutions pour éviter toute nuisance lumineuse nocturne comme évoqué précédemment.

Il n'existe également aucune incidence sur les objectifs de conservation de ce site Natura 2000 selon le SMAVD.

De plus, nous avons obtenu toutes les informations nécessaires avec la collaboration de la SMAVD (structure animatrice du site « La Durance »), puis aux nombreuses sources d'informations (DOCOB ; INPN MNHN ; DREAL Paca ; DDTM 13 etc.) et de multiples visites de reconnaissances sur le terrain à différentes périodes.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le lieu étant déjà artificialisé, il n'y a pas d'habitat favorable d'espèce, de lieu possible pour la nidification/ hibernation.

L'objectif étant de réhabiliter une ancienne base de loisirs laissée à l'abandon, tout en favorisant la désimperméabilisation du site.

Une superficie de 400 m² d'aires végétalisées en pleine terre seront mises en place et nous réutiliserons d'éventuels troncs de végétaux pour l'aménagement du parking (délimitation stationnement).

Nous mettons également en place des solutions pour éviter toute nuisance lumineuse nocturne (éclairage orienté vers le sol ; système automatisé et pilotable à distance ; terrains de Padel occupés max 20h en hiver et 23h en été) Les éclairages sont également conformes à l'arrêté du 27/12/2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses)

Le bruit généré par une séance de Padel reste également convenable, étant généralement autour de 40dB. Le site étant éloigné des habitations, nous porterons quand même une attention particulière à ce sujet pour engendrer le moins de nuisance sonore possible.

Nous tâchons de réaliser les travaux durant la période la plus propice pour la biodiversité (prise en compte que la période entre mars et juillet est plus sensible).

En revanche il est difficile pour certains travaux comme les dalles de les réaliser par temps très chaud ou très froid, cela peut être dommageable pour les structures. Le calendrier des artisans est aussi un élément à prendre en considération dans notre futur planning de travaux.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ayant pris contact avec différents organismes (DDTM ; DREAL ; SMAVD etc) pour obtenir toutes les informations nécessaires à l'évaluation des impacts du projet sur l'environnement, le projet ne semble pas avoir d'impact environnemental, ce qui pourrait nous dispenser d'une évaluation environnementale complète.

Il n'existe également aucune incidence sur les objectifs de conservation du site Natura 2000 à proximité.

D'autres sources d'informations comme : DOCOB ; INPN MNHN etc, ainsi que de multiples visites de reconnaissances sur le terrain, ont permis d'évaluer le projet au plus proche de la réalité.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe N°8 « Notice descriptive du projet »	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)